

## **Annexe 7 Garmin Pay aux Conditions Générales de compte et de carte max**

En complément des services décrits dans les Conditions Générales de compte et de carte max, vous pouvez choisir d'utiliser la fonctionnalité de paiement mobile **Garmin Pay** développée par la société Garmin et que nous distribuons, pour réaliser des paiements.

L'utilisation de cette fonctionnalité consiste à réaliser des paiements de proximité par carte en mode « sans contact ». Ils s'opèrent en utilisant une montre de la marque Garmin, et ne sont possibles que si vous détenez :

- ✓ une montre de la marque Garmin compatible avec la fonctionnalité Garmin Pay,
- ✓ un smartphone ou une tablette ou encore un PC, compatible avec l'application Garmin
- ✓ ainsi qu'une carte de paiement de la marque Mastercard®.

Pour pouvoir l'utiliser, vous devez :

- ✓ avoir installé l'application Garmin Connect sur votre smartphone, tablette ou PC et vous y être connecté avec votre compte Garmin,
- ✓ avoir sécurisé votre smartphone ou tablette par votre empreinte biométrique ou un code de déverrouillage,
- ✓ avoir relié votre montre avec votre smartphone, tablette ou PC,
- ✓ avoir activé votre portefeuille Garmin Pay et accepter les conditions générales présentées,
- ✓ avoir choisi un code PIN à 4 chiffres pour sécuriser votre montre,
- ✓ accepter les présentes conditions d'utilisation, Annexe 7 à vos Conditions Générales de compte et de carte max dont les dispositions s'appliquent également à ce service (en particulier son Annexe « Votre carte », les paiements réalisés par la fonctionnalité Garmin Pay restant des paiements par carte),
- ✓ finaliser l'activation du service sur votre carte en saisissant le code reçu par sms.

### **Au préalable,**

- **vous devez** identifier votre carte (devant impérativement être à votre nom) dans le portefeuille numérique de l'application qui relève de la responsabilité de la société Garmin.

#### ***A noter :***

***Ces conditions d'utilisation ne valent que pour la carte que nous vous avons remise et que vous insérez dans ce portefeuille.***

Les données de votre carte réelle ne sont jamais stockées dans le portefeuille de l'application. Le numéro de carte que nous transmettons à la société Garmin est celui d'une carte virtuelle.

- **nous devons** connaître votre numéro de téléphone mobile pour pouvoir confirmer votre identité.

Dès que votre carte est bien enregistrée dans le portefeuille de l'application, vous pouvez l'utiliser, le service est activé !

### **Comment utiliser la fonctionnalité Garmin Pay ?**

En maintenant le bouton de votre montre enfoncé pendant 2 secondes, puis en sélectionnant l'icône « Portefeuille », éventuellement en saisissant votre code PIN à 4 chiffres, et enfin, en approchant votre montre du terminal de paiement sans contact du commerçant, **vous consentez à votre paiement en mode « sans contact » et vous vous authentifiez.** Votre ordre de paiement est alors validé et irrévocable.

#### ***A noter :***

**Vos paiements sont limités aux plafonds d'utilisation de votre carte.**

### **Les cas de blocage du service :**

En cas d'opposition ou de blocage de votre carte, elle ne pourra plus être utilisée dans le portefeuille de votre application. Les motifs énumérés dans vos Conditions Générales de compte et de carte max peuvent donc conduire à bloquer l'utilisation de la fonctionnalité.

#### ***Attention :***

***En cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de :***

- votre montre, vous devez supprimer immédiatement votre carte du portefeuille depuis l'application Garmin Connect,***
- votre montre et de l'appareil qui lui est relié, vous devez supprimer votre montre de la liste des produits rattachés à votre compte sur Garmin.com et nous contacter.***

Vous pouvez prendre l'initiative de retirer votre carte du portefeuille de l'application.

Vous devez aussi supprimer la fonctionnalité si vous vendez, donnez ou prêtez à un tiers votre montre ou l'appareil qui lui est relié.

Lorsque votre appareil est déconnecté de votre compte Garmin, il ne peut plus être utilisé pour payer par la fonctionnalité Garmin Pay.

Si nous détectons un risque de fraude ou un non-respect des conditions générales d'utilisation du service, nous pouvons être amenés à suspendre la fonctionnalité de paiement Garmin Pay. Vous en serez informé par tout moyen ainsi que de la réactivation si nous sommes à l'origine du blocage. Le blocage peut porter sur l'ensemble de la fonctionnalité Garmin Pay ou partiellement sur une carte, un utilisateur, ou une région géographique.

### **Responsabilités :**

Nous ne sommes responsables que pour les dommages causés par notre propre fait.

Nous ne sommes pas responsables :

- du fonctionnement du portefeuille Garmin ni de la fonctionnalité de paiement Garmin Pay,
- de l'interruption du service pour des raisons de force majeure ou autre motif légitime, comme la suspicion de fraude,
- si vous ne supprimez pas ou supprimez tardivement votre carte du portefeuille de l'application en cas de perte ou de vol de votre montre,
- des paramètres (codes, données biométriques) enregistrés dans vos appareils.

Vous devez conserver la confidentialité de vos données (codes et données biométriques) permettant d'accéder au service, et assurer la sécurité de vos codes : les composer en toute discrétion, ne pas les communiquer (y compris sur demande téléphonique ou par courrier électronique), ni les noter ou les enregistrer.

Vous acceptez l'enregistrement de vos connexions et de vos opérations, et leur valeur de preuve jusqu'à preuve contraire.

Garmin est responsable de la sécurité du portefeuille de l'application et de la fonctionnalité de paiement Garmin Pay. Vous pouvez consulter sa politique de sécurité [« ici »](#). Nous pouvons vous les transmettre à tout moment sur simple demande

En appuyant sur la touche « Accepter » vous manifestez votre consentement aux présentes dispositions et à la politique de sécurité de Garmin dont vous reconnaissez avoir pris connaissance.

Cette Annexe étant conclue à distance, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires pour exercer votre droit de rétractation sans avoir à le justifier. Vous pouvez l'exercer même si vous avez commencé à utiliser la fonctionnalité de paiement.